



INSTRUCTIONS NOUVELLE ADHÉSION

Saison 2025-2026

Seuls les dossiers complétés de la façon suivante seront instruits :

1^{ère} partie : la fiche d'inscription (renseignements sur l'adhérent, page 1 et 2) :

L'intégralité des éléments demandés sont à compléter par vos soins.

Nous attirons votre attention sur les règles relatives au certificat médical :

Je suis...	Je dois...
Mineur	<ul style="list-style-type: none"> Fournir l'attestation 25-10-2¹
Sénior (18 à 40 ans)	<ul style="list-style-type: none"> Fournir l'attestation 25-10-1²
Vétéran (+40 ans)	<ul style="list-style-type: none"> Fournir un certificat médical précisant « en compétition » de moins d'un an si vous n'avez pas pratiqué le tennis de table la saison précédente. Si ce n'est pas le cas fournir l'attestation 25-10-1³ <p>Le certificat est valable jusqu'au prochain changement de catégorie dans la limite de 5 ans.</p>

Le document est à signer en page 1 (si adhérent mineur) et en page 2.

2^{ème} partie : Le bordereau de licence FFTT (document 25-2, page 3 et 4) :

FOLIO 25-2 : il est obligatoire de transmettre une adresse électronique valide. La licence dématérialisée et les informations officielles de la section sont transmises par ce canal de communication.

Les informations telles que : code postal, ville et date de naissance sont nécessaires à l'instruction de votre dossier.

N'oubliez pas de signer ce folio.

FOLIO 25-2-2 : le montant de l'assurance est inclus dans votre adhésion. Pensez à cocher la case « Je souhaite souscrire à la garantie facultative de base, ... ».

Vous pouvez également souscrire à l'assurance complémentaire proposée par la FFTT. Il vous suffit de cocher la case correspondante de nous faire parvenir le règlement par chèque bancaire (ordre : « MAIF » séparément du paiement de votre adhésion.

¹ Si vous avez coché « oui » à l'une des questions de l'auto-questionnaire, un certificat médical précisant « en compétition » de moins d'un an est nécessaire.

² Si vous avez coché « oui » à l'une des questions de l'auto-questionnaire, un certificat médical précisant « en compétition » de moins d'un an est nécessaire.

³ Si vous avez coché « oui » à l'une des questions de l'auto-questionnaire, un certificat médical précisant « en compétition » de moins d'un an est nécessaire.





3^{ème} partie : Le règlement général de l'omnisport (page 5) :
Le document est à signer en page 5.

4^{ème} partie : Le règlement général de la section Tennis de Table (page 6 et 7) :
Le document est à signer en page 6 et en page 7.

5^{ème} partie : Le questionnaire de santé (mineur ou majeur selon votre situation) :
Seule la partie basse du document (papillon à découper) est à fournir. Le reste du document est personnel et doit être conservé par vos soins.

6^{ème} partie : Le paiement de l'adhésion

La section vous propose plusieurs moyens de paiement pour régler votre adhésion :

Espèce	Chèque	En Ligne	Coupons Sport	Chèques Vacances	Pass-Sports	Yeps
--------	--------	----------	---------------	------------------	-------------	------

Des facilités de paiements sont également possible :

Comptant	3 fois sans frais en ligne (HelloAsso)	10 fois sans frais en ligne (HelloAsso)	3 fois en chèque (l'ensemble des chèques doivent être donnés dès l'inscription, dépôt septembre, octobre et novembre 2025)
----------	--	---	--

Accès à la plate-forme HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/saint-avertin-sports-tennis-de-table/adhesions/adhesion-2025-2026>

7^{ème} partie : Les dates à retenir

- Journée 1 du championnat par équipe séniors (Nat. Et Rég.) : 13 et 14 septembre 2025
 - Journée 1 du championnat par équipe séniors (Dép.) : 26 et 28 septembre 2025
 - Tour n°1 du Critérium Fédéral : du 17 au 19 octobre 2025
- Date limite d'inscription au CF Régional ou National : 14 septembre 2025
Date limite d'inscription au CF Départemental : 27 septembre 2025

Vous pouvez retrouver toutes nos informations et actualités sur notre site internet

<https://sas-tennisdetable.fr/>

...et sur l'ensemble de nos réseaux sociaux.

Le secrétariat du SAS TT reste à votre disposition : secretaire@tennisdetable.saint-avertin-sports.fr

